

Fraud

Save the date : 4 septembre 2020

Quels sont les enjeux de la lutte contre la contrefaçon et la piraterie à l'ère digitale ?

Les imprimantes 3D sont-elles en passe de devenir le nouveau filon des contrefacteurs ? Quelles sont les mesures mises en place en Suisse pour lutter contre la vente de contrefaçon en ligne ? En parallèle, la nouvelle loi sur le droit d'auteur renforce la lutte contre le piratage sur Internet. La nouvelle réglementation autorise le traitement des données à des fins de poursuite pénale des violations du droit d'auteur. Mais comment ce traitement de données sera-t-il effectué en pratique et quels en seront les défis ? Quelles sont les best practices en matière de lutte contre la contrefaçon et la piraterie ?

C'est sur ces thématiques que l'association STOP A LA PIRATERIE, le Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation [PI]² de l'Université de Neuchâtel et l'Institut de lutte contre la criminalité économique ILCE vont tenter d'apporter un éclairage lors du colloque „Fight Against Counterfeiting and Piracy in the Digital Era”. Cette manifestation aura lieu le vendredi 4 septembre 2020 après l'assemblée générale annuelle de l'association à la Haute école de gestion Arc de Neuchâtel.

Réservez d'ores et déjà cette date !

A cette occasion, la contrefaçon et la piraterie seront abordées sous trois thématiques : les nouvelles technologies et la propriété intellectuelle, la cybercriminalité ainsi que le traitement des données à des fins de poursuite pénale des violations du droit d'auteur.

La manifestation permettra également de visiter le Fablab – le laboratoire de fabrication de Neuchâtel où vous pourrez entre autres en savoir plus sur les imprimantes 3D !

Le programme ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles d'ici fin mai 2020 sur le site www.ilce.ch ou www.stop-piracy.ch.

En nous réjouissant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Jürg Herren, Vice-président STOP A LA PIRATERIE

Daniel Kraus, Professeur ordinaire UniNE, Avocat, Cofondateur du Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation

Olivier Beaudet-Labrecque, Professeur assistant HEG Arc, Institut de lutte contre la criminalité économique